



APAFEST

Association pour la Promotion de l'AFEST

Assemblée générale 2021

Procès verbal

9 décembre 2021

Liminaire

Le dispositif exceptionnel issu de l'ordonnance n° 2020-321, complété par le décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, nous permet d'organiser l'assemblée générale de l'APAFEST en vidéoconférence. A cet effet les convocations indiquaient les coordonnées informatiques de la vidéoconférence.

La présentation d'une pièce d'identité à la caméra vaudra signature de la liste d'émargement et validera le vote des résolutions.

L'ordre du jour retenu est le suivant :

1. bilan financier de la trésorière ;
2. approbation des comptes et affectation du résultat ;
3. rapport moral du président ;
4. élection de nouveaux membres du conseil d'administration ;
5. perspectives d'actions ;
6. questions diverses.

Le secrétaire de l'APAFEST ouvre l'assemblée générale à 17h30. L'appel des présents et la vérification des pièces d'identité avec la caméra, valide la liste des présents à savoir :

- Monsieur Christophe PARMENTIER, président de l'APAFEST ;
- Madame Françoise DOUXAMI, trésorière de l'APAFEST ;
- Monsieur Issa DIABONG, membre fondateur ;
- Madame POUILLOT, adhérente ;
- Madame THIERY, adhérente ;
- Monsieur Richard DOUXAMI, secrétaire de l'APAFEST.

Les statuts de l'APAFEST indique qu'il n'y a pas de quorum. L'assemblée générale peut délibérer valablement.

1 Bilan financier de l'association

La trésorière présente les comptes de l'association pour la période allant du 1er octobre 2020 au 30 novembre 2021

1.1 Recettes

Les recettes de l'association sont constituées des cotisations de ses adhérents d'une part et des recettes des ateliers organisés pendant l'année. Elles s'élèvent à **€ 2 066,67**.

1.2 Dépenses

Le poste logiciels est composées des frais de licence d'ELEMENTOR¹ et ceux de la licence ZOOM². Le montant pour la période est de **€ 266,19**. Le paiement de ces deux licences s'effectue en Dollars US, ce qui engendre des frais bancaires. Si on ajoute les frais de tenue de compte nous obtenons **€ 152,47**

Le poste suivant regroupe l'hébergement pour le site <https://apafest.fr>, les serveurs de courriel et les réservation de nom de domaine. Nous avons choisi un hébergement en France. Le montant de ce poste est de **€ 312,06**.

Le dernier poste de dépenses couvre les frais de documentation pour un montant de **€ 21,50**.

Les dépenses totales se montent donc à **€ 752,22** avec un report à nouveau de **€ 1626,17**.

La trésorière fait remarquer que toutes les autres tâches de gestion de l'association, ainsi que les manifestations, publications sur les réseaux sociaux sont effectuées bénévolement.

Voici le tableau récapitulatif du bilan financier :

Recettes			Dépenses				
Report	Cotisations	Ateliers	Logiciels	Frais bancaires	Hébergement	Documentation	Promotion
€ 588,04	€ 1 720	€ 266,19	€ 152,47	€ 312,06	€ 302,99	€ 21,50	€ 0

LE BILAN EST VALIDÉ À L'UNANIMITÉ.

1.3 Budget prévisionnel

Recettes		Dépenses				
Report	Cotisations	Logiciels	Frais bancaires	Hébergement	Manifestation	Promotion
€ 1 500	€ 3 000	€ 300	€ 200	€ 400	€ 2 000	€ 200

Le report est affecté entièrement aux recettes de l'exercice à venir.

Notre objectif est d'augmenter le nombre des adhérents et donc nous prévoyons € 3 000 de recette sur ce poste. Il traduit également notre volonté de faire adhérer des entreprises utilisatrices de l'AFEST. Nous maintenons notre volonté de baser la majorité des ressources de l'association sur les adhésions ce qui traduit notre

1. Composition web pour le site <https://apafest.fr>
2. Vidéoconférence



engagement militant.

En ce qui concerne les dépenses courantes nous maintenons des niveaux similaires à l'exercice précédent. Nous souhaitons par contre organiser une manifestation sur l'AFEST et affectons €2 000 à ce poste. Enfin nous affectons la somme de €200 à la promotion de l'association.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL ET L'AFFECTATION DU REPORT SONT ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ.

2 Rapport moral du président

L'association est partie de rien, enfin de presque rien : une idée

Nous avons réussi à monter une association très professionnelle avec :

- des statuts ;
- un site web ;
- un fil Twitter avec plus de 180 « followers » ;
- un fil LinkedIn avec plus de 210 « relations » ;
- des adhérents en nombre relativement important dont certains sont des grands acteurs du secteur (CSP, GERESO...).

en plus bien sûr des cinq fondateurs.

L'année dernière, j'avais fait la proposition d'une montée en puissance. Nous allons essayer d'évaluer les points positifs et les questionnements, voir ce qui est conforme, si tant est que la conjoncture et le milieu de la formation professionnelle nous porte :

Le nombre des adhérents a beaucoup augmenté au premier semestre 2021, mais très peu au second (seulement trois). Le nombre d'adhésion semble donc directement lié à notre activité (et donc la communication qui va avec) mais pas au développement de l'AFEST. Des événements autour de l'AFEST ont eu lieu mais cela ne nous a pas amené d'adhérents ;

La typologie des adhérents reste déséquilibrée. Beaucoup de petits OF, peu de majeurs, mais surtout pas d'OPCO (même si beaucoup de conseillers suivent nos actions) ;

L'activité de l'association s'est surtout concentrée pendant le premier semestre, avec une visibilité forte du cycle « StepByStep ». Nous avons eu des intervenants, des débats, des divergences et des oppositions ce qui est sain. Nous avons capitalisé des diaporamas, des vidéos et des questions réponses. Mais il faut reconnaître que la fréquentation des ateliers était plutôt sur une pente décroissante. L'activité pendant le second semestre a été plus faible. Nous voyons là les limites de l'engagement bénévole, car leur activité professionnelle est importante.

Nos finances sont saines. Elles permettent l'utilisation des outils nécessaires de notre communication. Nous avons introduit le paiement en ligne sur le site ce qui démontre, je le crois, un professionnalisme surtout pour une association de bénévoles !

La diffusion sur les réseaux sociaux interroge. La communication sur le « Step1 » a été vue par plus de 1000 personnes (il est vrai que la présence de M. DUCLOS était un booste), celle sur l'AG par seulement 150 (moins que le nombre de « followers ») et celle sur le questionnaire par seulement 95 personnes !

Il est important de relancer les activités en 2022 et surtout de les lisser sur l'année. L'effet de conjoncture sur les AFEST n'est pas suffisant pour tout expliquer. Il faut donc se renouveler et trouver du sang neuf dans le Conseil d'Administration afin de doper l'activité en plus de l'énergie que nous sommes prêt à y mettre.

Nos objectifs restent pour 2022 une reconnaissance qui continue de s'affirmer ce qui augmentera notre visibilité, mais aussi la livraison à la communauté de nos productions et la poursuite de nos travaux de développement.

Je conclurai par remercier vivement les membres du Conseil d'Administration pour leur engagement, bénévole certes mais professionnel.

3 Élection de nouveaux membres du conseil d'administration

Le secrétaire enregistre la démission de Madame BAINVELZWEIG, membre fondatrice de l'association. L'ensemble du bureau la remercie pour son action des années passées.



Madame Clara THIERRY propose sa candidature.

MADAME THIERY EST ÉLUE PAR CINQ VOIX POUR ET UNE ABSTENTION.

4 Les actions prévues pour 2022

Un questionnaire a été envoyé à nos adhérents et à l'ensemble des personnes qui avait assisté à au moins un atelier en 2021. Il portait sur les souhaits en matière de sujets et d'orientation pour l'année 2022.

La participation s'est révélée assez faible, néanmoins certains adhérents se sont proposés pour présenter lors d'un atelier une AFEST qu'ils ont réalisés, ou accompagnés. Nous les contacterons afin d'organiser et programmer cela.

D'autre part, une tendance se dégage pour quelques sujets et en particulier :

1. une table ronde « AFEST et Financement » ;
2. un cycle sur la méthodologie AFEST. De 4 à 5 sessions avec le même sujet « fil rouge » qui servira d'illustration pratique :
 - opportunité et faisabilité,
 - analyse de l'activité de travail,
 - mise en Situation de Travail et mise en place de la Réflexivité,
 - évaluation (qui jalonnent et qui concluent),
 - techniques d'entretien,
 - tout ce qui va autour (planification, individualisation, organisation générale...);
3. atelier Handicap.

Le principe de la gratuité pour les adhérents et une faible contribution pour les autres reste le système préférentiel.

5 Questions diverses

Aucune question n'est abordée par les adhérents présents.

L'ordre du jour étant épuisé, le secrétaire clos la séance à 18h30.

Fait à Le Pecq le 10 décembre 2021

Le Secrétaire

Le Président

